

FICHE TUTO

## À QUELLES AIDES SOCIALES ET BANCAIRES AI-JE DROIT ?

Ce serait dommage de passer à côté... En tant qu'interne, vous avez le droit à plusieurs coups de pouce financiers à travers les aides bancaires et sociales. Si les premières sont plutôt connues des internes, les secondes le sont nettement moins bien. Tour d'horizon des aides auxquelles vous avez le droit et des revendications de l'ISNI.

AIDES	ACCESSIBILITÉ / DESCRIPTION	MONTANT	PROPOSITIONS ISNI
APL	Accès au simulateur : www.caf.fr/		Augmenter notre indemnité d'hébergement (actuellement à 21€ net mensuels) ou accéder aux aides locatives
Bourse sur critères sociaux	Non accessible		
CESP (contrat d'engage- nent au service public)	Accessible à l'issue de la première année du 1er cycle. L'installation en zone sous-dense ne peut pas être inférieure à 2 ans.	1200€ brut/mois	
ndemnité d'hébergement	Stage en AMBULATOIRE dans une zone sous-dense sans condi- tion de kilométrage	300€ brut/mois	2/2
ndemnité de transport	Stage chez le praticien (UPL, SASPAS, PMI) situé à plus de 15 km du CHU et du lieu d'habitation (non cumulable avec le remboursement de la carte de transport en IdF)	130€ brut/mois	Ouverture aux stages en périphérie
Prime d'activité	Accès au simulateur : www.caf.fr/		
Caution Locative Etudiante VISALE)	Accessible de 18 à 30 ans	Garant pour la loca- tion, simplification de l'accès au logement	
Prêt étudiant garanti par l'Etat	Sans condition de revenu, par 5 banques partenaires de l'État : BP, CIC, CM, CE, SG	Jusqu'à 20 000€ pour les moins de 28 ans	
Crédit à la consommation	Faible emprunt à taux moyen variable selon les banques (10 %)		